

DÉCLARATION D'INTÉRÊTS

ARIAS

Julie

Elu départemental/Bouches-du-Rhône (13)/conseiller départemental

Élu(e) ou nommé(e) le : 27/06/2021

Déclaration déposée le : 08/10/2024 17:15:35

Renseignements personnels :

Date de naissance : 18/01/1982

Adresse :

1° Les activités professionnelles donnant lieu à rémunération ou gratification exercées à la date de l'élection ou de la nomination ou au cours des cinq années précédant la déclaration

Description	Rémunération ou gratification
Employeur : conseiller départemental depuis le 06/2021 élu	2021 : 13 800 € Net 2022 : 27 600 € Net 2023 : 27 600 € Net 2024 : 20 700 € Net
Employeur : Mairie Lançon Provence depuis le 01/2021 maire	2021 : 11 760 € Net 2022 : 11 760 € Net 2023 : 11 760 € Net 2024 : 8 820 € Net
Employeur : Métropole Aix Marseille Provence depuis le 02/2021 élu	2021 : 9 900 € Net 2022 : 10 800 € Net 2023 : 10 800 € Net 2024 : 10 800 € Net

2° Les activités de consultant exercées à la date de l'élection ou de la nomination ou au cours des cinq années précédant la déclaration

Description	Rémunération ou gratification
Néant	

3° Les participations aux organes dirigeants d'un organisme public ou privé ou d'une société à la date de l'élection ou de la nomination et au cours des cinq années précédant la date de la déclaration

Description	Rémunération ou gratification
Néant	

4° Les participations financières directes dans le capital d'une société à la date de l'élection ou de la nomination

Description	Rémunération ou gratification perçue au cours de l'année précédente
Néant	

5° Les activités professionnelles exercées à la date de l'élection ou de la nomination par le conjoint, le partenaire lié par un pacte civil de solidarité ou le concubin

Conjoint, partenaire lié par PACS ou concubin	Activité professionnelle
	Employeur : ENGIE cadre développement clientèle

6° Les fonctions bénévoles susceptibles de faire naître un conflit d'intérêts

Nom et objet social de la structure ou de la personne morale	Description des activités et responsabilités exercées
Néant	

7° Les fonctions et mandats électifs exercés à la date de l'élection ou de la nomination et au cours des cinq années précédant celle-ci

Description	Rémunération, indemnité ou gratification
conseiller départemental depuis le 06/2021	2021 : 13 800 € Net 2022 : 27 600 € Net 2023 : 27 600 € Net 2024 : 20 700 € Net
maire depuis le 01/2021	2021 : 11 760 € Net 2022 : 11 760 € Net 2023 : 11 760 € Net 2024 : 8 820 € Net
élu métropolitain depuis le 02/2021	2021 : 9 790 € Net 2022 : 10 680 € Net 2023 : 10 680 € Net 2024 : 8 010 € Net

Observations

Je soussigné Julie Arias certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements indiqués dans la présente déclaration.

Fait, le 08/10/2024 17:15:35

Signature : Julie Arias